

■ **Orozco Manuel**, à Genève, exploitation d'un café restaurant, etc. (FOSC du 09.06.2004, p. 8). La procuration de Clerc Emmanuel est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à Leuba Bertrand, de Buttes, à Genève.
Journal no 7534 du 24.06.2004
(02333756 / CH-660.0.579.999-2)